

## CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 14 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 14 juin, les membres du Conseil municipal de la Commune de CHARMES SUR L'HERBASSE, se sont réunis à 20 heures à la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 juin, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Stéphanie NOUGUIER, Christophe CHOTAN, Claude VIENNOT, Pascale DESSUS, Jean-François JAFFUEL, Pascal MATHIEU, Romain FOULHOUX, Jessica GIRAUD, Marie-Hélène CROZAT, Sylvère FAURE, Elodie MICHALET

#### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Christine RICHIOUD-BEDDAR (procuration à C.CHOTAN), Aurélie CHANAS (procuration à S.NOUGUIER), Clément GIRAUD

#### ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Frédéric GUTEKUNST

#### PARTICIPAIT À LA RÉUNION

Chantal POLLIEN, secrétaire administrative

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

**Jean-François JAFFUEL** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

### **1 - Approbation du compte rendu du 15/05/2022**

Le compte rendu du 15 mai est approuvé à l'unanimité.

### **2- SDED**

Une rencontre a eu lieu entre le SDED et les élus concernant les modalités de co-financement sur une étude sur le changement de système de chauffage afin de regrouper l'école primaire, l'école maternelle, la cantine, la garderie, les logements et la salle des fêtes.

Délibération est prise par 13 voix POUR sollicitant les services du SDED sur ce projet et l'aide de subvention.

### **3- FINANCES**

Délibération approuvée par 13 voix POUR relative à l'instauration de la taxe sur les enseignes de publicité d'une superficie supérieure à 12 m<sup>2</sup> à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Délibération du conseil par 13 voix, pour la mise en place d'une caution de 50 € concernant le forfait ménage lors des locations de la salle des fêtes à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 suite à des problèmes récurrents (saleté, vomissures, etc...) non nettoyés dans la cour.

#### **4 – URBANISME**

Suite à la vente d'une propriété privée sur le lotissement la rivalière, il a été constaté un oubli dans le transfert des propriétés de l'association syndicale à la commune. Ces parcelles (ancien local poubelle et trottoir perpendiculaire à la départementale) appartiennent toujours à l'association syndicale qui à ce jour est dissoute. Il convient de régulariser cette situation en réunissant tous les propriétaires afin d'avoir leur accord et qu'ils désignent un membre pour la signature de régularisation de l'acte.

Tous les frais seront à la charge de la commune.  
Accord du conseil par 13 voix POUR.

#### **5 – AFFAIRES SCOLAIRES**

La commission des affaires scolaires s'est réunie afin de préparer le bilan provisoire cantine lequel présente un déficit d'environ 18 000 € et celui de la garderie périscolaire sur l'année scolaire 2021/2022.

Au vu de l'augmentation de coût de l'alimentation et de l'énergie, Il est proposé au conseil municipal une augmentation de 0.20 centimes sur le prix du repas et 0.10 cts sur chaque tranche horaire de la garderie.

Délibération du conseil par 13 voix POUR approuvant les augmentations ci-dessus.

Un courrier d'explication et copie des délibérations seront mises sur l'application MONESPACEFAMILLE.

#### **6- ENVIRONNEMENT**

Présentation du projet de marathon sur la biodiversité présenté par ARCHE Agglo. Proposition de mettre en place des haies le long de certains canaux et la mise en place de mares (4 au total).

Une discussion s'ensuit entre les conseillers qui demandent des précisions sur ce dossier.

IL est convenu que M. DUMONT en charge du dossier à l'agglo soit convié au prochain conseil pour apporter plus de renseignements sur ce dossier.

#### **7 – SIABH**

Une rencontre a eu lieu avec les services du SIABN concernant le plan de gestion des cours d'eau.

La commune procède actuellement à une mise à jour de son plan local d'urbanisme et à cet effet, le SIABH souhaite instaurer une réserve foncière sur certaines berges. Le cabinet d'étude prendra contact avec le SIABH afin de délimiter les parcelles concernées par cette réserve foncière.

La commune se positionne sur un exercice inondation le 10 septembre en concertation avec le SIABH et l'IRMA.

## 8 – COMMISSIONS COMMUNALES :

- **Culture :**
  - Compte rendu du marché de printemps qui s'est très bien déroulé.  
Proposition de la commission pour un marché nocturne ou semi nocturne.
  
- **Communication :**
  - Le bulletin municipal de juin est en cours de rédaction et sera distribué début juillet.  
Accord du conseil pour la distribution par la commune suite à la demande d'Arche agglo relative au journal des quatre saisons sur rétribution de l'agglo.
  
- **Transport scolaire :**
  - Modification du règlement intérieur par la prise en charge des enfants de 5 ans mais avec accompagnateur dans le bus
  
- Présentation au conseil du dossier sur le diagnostic territorial établi par Arche agglo.
  
- Compte rendu de la réunion avec de nouveaux riverains au sujet de la vitesse dans le village.  
Une rencontre doit avoir lieu avec Le CAUE sur une étude de rénovation de l'ancien bâtiment de la mairie et de la poste, ce point sera également abordé lors de cette réunion.
  
- Accord du conseil pour la signature avec la MJC d'un chantier jeunes pour une semaine en juillet. Coût 750 € en contrepartie, les jeunes effectueront des travaux sur la commune.
  
- Extinction des lumières sur la commune à compter du 4 juillet 2022 de 23h à 5h. Toute la signalétique est mise en place.  
Lors de manifestations, il sera possible de maintenir l'éclairage.
  
- Intervention de la gendarmerie sur une problématique de stationnement au bas des Pinates.
  
- Réajustement de la puissance sur le contrat éclairage public de cabaret neuf.
  
- Signalement d'une barrière abîmée sur l'avenue du facteur CHEVAL à réparer.
  
- Revoir le mur de soutènement appartenant au château face à la maison de Mme DESSUS qui s'inquiète de l'état actuel du mur.

Conseil levé à 22h35

Prochain conseil municipal le 5 juillet à 19 h.



